



Communiqué de presse

Toulouse, le 1^{er} février 2019

Carole Delga : « La réforme de M. Blanquer marque un recul considérable dans l'enseignement des langues régionales »

« Ce mercredi 30 janvier, le monde occitan au travers de la fédération des enseignants de langue occitane et culture d'Oc (FELCO), le centre régional de l'enseignement de l'occitan (CREO), « lo Congrès », les calandretas et plus largement les associations occitanes de toute la région, ont manifesté leur colère devant le Rectorat de Toulouse.

En effet, dans les prochaines semaines, le ministère de l'Éducation nationale publiera les derniers ajustements relatifs aux enseignements de langues régionales dans le cadre de la réforme du Lycée et du Baccalauréat.

En l'état, ce projet de réforme, qui entrera en vigueur à la rentrée scolaire 2019 constitue un recul inacceptable de divers enseignements et notamment de la place et du statut de l'enseignement des langues régionales au Lycée ainsi que de leur valorisation au baccalauréat.

Les services de l'Etat ont indiqué aux proviseurs une modification dans les dotations horaires pour l'occitan. D'après les informations dont nous disposons, ces heures, sanctuarisées jusqu'à ce jour, seraient dorénavant attribuées qu'au seul enseignement bilingue, et non plus également à l'enseignement de l'occitan comme langue vivante. Ces mesures conduiront à ce qu'un grand nombre d'établissements d'Occitanie voient purement disparaître l'option d'enseignement de la langue occitane. Les proviseurs ne peuvent pas faire aussi bien avec moins de crédit alloué !

En janvier 2017, la Région Occitanie au travers de l'OPLO a signé avec le Ministère de l'Education Nationale une convention "pour le développement et la structuration de l'enseignement contribuant à la transmission de l'occitan dans les académies de Bordeaux, Limoges, Montpellier, Poitiers et Toulouse".

Elle stipule que : "partie intégrante du patrimoine de la France, la langue occitane constitue un bien commun qu'il convient de sauvegarder, promouvoir et transmettre dans un esprit de valorisation de la pluralité linguistique et culturelle, de continuité intergénérationnelle et d'exercice de la citoyenneté".

A ce jour, non seulement le gouvernement n'a mis en place aucune mesure concrète prévue dans cette convention, mais pire, sa réforme est un recul considérable pour la survie de notre patrimoine linguistique régional. La Région Occitanie demande que soit mis en place dans les plus brefs délais les modalités d'application de la convention et que le gouvernement revoit son projet de réduction d'enseignement des langues régionales », a réagi Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

■ **Contact presse :**

Laure Dupau : laure.dupau@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 56 06 - Port. : 06 40 93 44 11

Service presse : service.presse@laregion.fr